



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Lettre des élu(e)s FSU du CT de l'UCA n°42 – décembre 2022

Conformément à leurs engagements, les élu(e)s FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions à la suite du Comité Technique du 7 décembre 2022.

Il s'agit du dernier comité technique sous cette forme, à partir de janvier nous nous réunirons en Comité Social d'Administration. [Voici la liste des nouveaux élu\(e\)s.](#)

1) Campagne emploi :

- La FSU reste **opposée au principe des chaires juniors**, postes de Professeur des Universités (PU) réservés pour des doctorant(e)s, car cela précarise ces doctorant(e)s (contractuel(le)s pendant 3 à 6 ans) et contourne les recrutements statutaires de PU. [Lire le communiqué SNESUP-FSU à ce sujet.](#)

- La FSU s'est inquiétée de la transformation de **4 postes d'agents de ménage en un poste de Maître de Conférences**. Elle a rappelé que la **sous-traitance du ménage à des marchés privés** avait entraîné une dégradation de la qualité du service (catastrophique à Gergovia, Carnot et en Droit notamment) et dénonce les conditions de travail inacceptables des employé(e)s de ces marchés (mal payé(e)s, matériel fourni de mauvaise qualité, nombres d'heures sous évaluées au regard de la surface à nettoyer).

FO et la FSU demandent le maintien de personnel titulaire de ménage.

L'administration s'est engagé à vérifier la qualité des prestations de ménage.

- Nous rappelons que le **poste de magasinier des bibliothèques a été ouvert à la mutation externe à la demande de la FSU**. S'il est non pourvu, il sera proposé au recrutement direct. Il nous paraît essentiel de **préserver le droit à la mutation des magasiniers dans un contexte de déréglementation des recrutements**.

Vote : 4 abstentions (2 FO, 2 FSU), 5 pour (1 SGEN, 4 SNPTES)

2) Lignes Directrices de Gestion (LDG) des Enseignants Chercheurs (EC) :

Il s'agit des critères servant de trame aux rapporteurs dans le cadre des avancements classiques des enseignants-chercheurs.

Vote : 3 abstentions (1 SGEN, 2 FO), 6 pour (4 SNPTES, 2FSU)

3) Congés pour Projet Pédagogique (CPP)

L'administration indique que le dépôt d'un dossier de CCP peut être valorisé dans le cadre de l'attribution de la prime RIPEC C3.

La FSU encourage les collègues à déposer dossier et à ne pas s'autocensurer.

Vote pour les critères d'attribution : 4 abstentions (2FO, 2FSU) ; 5 POUR (1 SGEN, 4 SNPTES)

Vote pour la volumétrie : unanimité Pour

4) Congés pour la Recherche ou Conversion Thématique (CRCT)

L'UCA a 18 semestres disponibles (2/3 UCA et 1/3 du ministère). Nous regrettons que les collègues n'obtiennent qu'un semestre quand ils ou elles demandent une année entière, ce n'est pas suffisant. La FSU encourage les Enseignants-Chercheurs à déposer dossier et à ne pas s'autocensurer.

Vote pour la volumétrie : unanimité Pour

5) Refonte du système de primes des BIATSS : RIFSEEP - IFSE

Cette refonte fait suite à plus d'un an de groupes de travail. Si la Présidence a renoncé à mettre en place les primes au mérite (Complément indemnitaire annuel) devant l'opposition unanime des syndicats, en revanche seules la FSU et FO (la moitié des élus) se sont **opposés à la généralisation des primes fonctionnelles**. Cela signifie qu'entre agents d'un même corps ou grade, nous pourrions demain avoir des primes différentes. C'est instaurer **une concurrence entre agents sur les postes, c'est introduire des critères contestables** pour justifier des primes différentes.

La FSU durant ces groupes de travail a agi pour limiter les critères arbitraires induisant des niveaux de primes différents, mais aussi **pour que tous les agents voient leur prime augmenter d'au moins 252€ par an, en priorité pour les C et les B** qui toucheront dorénavant au minimum 325€/mois et 425€/mois. (cf tableau détaillé ci-dessous).

[Lire la déclaration complète de la FSU sur le RISEEP à l'UCA](#)

Nous vous proposerons une **Réunion d'Information Syndicale en janvier ou février** pour vous expliquer le nouveau fonctionnement des primes à l'UCA.

Nouvelles valeurs minimales en attente de vote en Conseil d'administration :

Corps	IFSE mensuelle
Conservateur Général	1500€
IGR / Conservateur	800€
Infirmier / Bibliothécaire / IGE	530€
Attaché	500€
ASI	470€
Catégorie B	425€
Catégorie C	325€

Les nouvelles primes seront appliquées au printemps avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022.

Vous serez notifiés de votre classement dans un groupe de prime au printemps, nous sommes là si vous souhaitez contester ce classement par un recours auprès de la CPE.

Vote sur la refonte du RIFSEEP et les critères d'attributions : 4 contre (2FO, 2FSU) ; 5 POUR (4 SNPTES, 1SGEN) :

Vote sur les montants : 2 abstentions FSU, 7 Pour (2FO, 4SNPTES , 1SGEN)

Questions diverses :

- **Congé imposé aux personnels le 2/01** : Alors que l'UCA a modifié ses jours de fermetures administratives, ouvrant dorénavant le 2 janvier, la possibilité de travailler en interne ou en télétravail n'a pas été offerte **dans les BU** qui rouvrent au public le 3/01. La FSU est intervenue auprès de la direction puis en Comité Technique pour contester le retrait du 2/01 aux agents qui auraient souhaité travailler. Finalement, le 2 janvier sera un jour de congé offert par le Président pour les personnels des BU. **Nous regrettons que cette mesure favorable, obtenue suite à notre intervention, ne puisse s'appliquer aux autres services fermés ce 2 janvier.** Si vous rencontrez des difficultés dans d'autres services vis-à-vis des congés imposés, contactez-nous : snasub@uca.fr

- **Les primes pour les contractuel(le)s seront mises en place en avril 2023 avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022.** Vous serez notifiés par courrier de votre droit à une prime au printemps, nous sommes là si vous souhaitez contester cette notification.

- Nous avons été contactés par plusieurs collègues ITRF qui ont demandé un **changement de Branches d'activités professionnelles (BAP) ou de Famille d'Activité Professionnelle (FAP)** et qui sont sans nouvelle de leur dossier depuis 1 ou 2 ans. L'administration nous indique qu'une campagne de changement de BAP/FAP aura lieu au printemps 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023. Les dossiers ne passent plus en CPE mais sont étudiés par un comité d'experts des BAP/FAP correspondantes.

- Dans le **cadre du repyramidage**, la FSU a demandé à ce que les **rapporteurs des EC** soient connus conformément à la délibération du CA du 11 Mars 2022 (2- Modalités d'attribution). L'administration va diffuser cette information.

Tous les compte-rendus de CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question ou demande d'intervention concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, ne restez pas isolés, contactez les élu(e)s et correspondant(e)s des syndicats FSU de l'UCA.

Bonne fin d'année

Eric Panthou
Bibliothécaire, BU Sciences
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Eric.panthou@uca.fr

Claude Mazel
Enseignant-chercheur Institut d'informatique
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UCA
mazel@isima.fr

Karine Rance
Enseignant-chercheur CHEC
Elue FSU Comité Technique (suppléante)
Karine.rance@uca.fr

Viviane Ravet
Enseignant-chercheur Biologie
Élue FSU Comité Technique (titulaire)
viviane.ravet@uca.fr

Orianne Vye
Bibliothécaire, BU INSPE Chamalières
Élue FSU Comité Technique (suppléante)
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU
orienne.vye@uca.fr